

## **VILLE DE BINCHE**

### **Déclaration de politique générale 2010**

---

#### **Préambule**

Grâce à une gestion budgétaire responsable, la majorité PS – MR peut afficher à des bulletins financiers très positifs. Les objectifs poursuivis dans la déclaration de politique générale 2010 restent ambitieux malgré une crise financière dans un premier temps et économique dans un second temps qui malheureusement touche bon nombre de nos concitoyens. Il est important également de souligner que ces projets pourront être réalisés sans aucune augmentation de taxe communale.

Ce budget 2010 a été élaboré dans une collaboration dynamique avec l'ensemble des services communaux. Des moyens importants ont notamment été prévus au budget extraordinaire afin de continuer à améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants de toute l'entité binchoise.

Il est bon de rappeler que la déclaration de politique générale ainsi que le budget 2010 sont dans la droite ligne des objectifs fixés dans la déclaration de politique générale pour l'ensemble de la législature (2007 – 2012).

Pour rappel, la déclaration de politique générale 2007 – 2012 constitue le cadre de l'action politique que la majorité PS – MR souhaite mener pendant cette législature. Elle se décline autour de 10 priorités pour nos concitoyens :

1. CADRE DE VIE
2. SECURITE
3. ECONOMIE
4. SERVICES A LA POPULATION
5. ACTION SOCIALE
6. LOGEMENT
7. ENSEIGNEMENT
8. CULTURE
9. FAMILLE, ENFANCE, JEUNESSE ET SENIORS
10. SPORT

## **1. Cadre de vie**

En 2010, l'amélioration du cadre de vie des Binchois est la préoccupation principale de la majorité PS – MR. En effet, des moyens importants ont été prévus au budget en 2010 afin de continuer à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

L'amélioration du cadre de vie reprend l'amélioration de la propreté, de la mobilité ainsi que de l'état des voiries, des trottoirs, de l'éclairage public et de l'égouttage.

### **1.1. La propreté**

Depuis décembre 2006, la majorité PS –MR a souhaité ardemment travailler sur l'amélioration de la propreté publique dans toute l'entité binchoise. En 2009, un « plan propreté » a été lancé et des moyens conséquents y ont été affectés, tant au niveau du personnel qu'au niveau des équipements.

Ce plan propose des actions tant sur le plan préventif, curatif que répressif. La population a pu constater une nette amélioration de la propreté publique tant à Binche que dans tous les villages de l'entité.

Comme la propreté publique demande un travail sans fin, ce « **plan propreté** » sera poursuivi en 2010 dans la continuité du plan 2009, à savoir :

- Mettre tout en œuvre pour que **l'équipe « Binche propreté »** puisse encore sillonner l'entité en 2010. Pour ce faire, des demandes de prolongation des points APE et PTP seront réalisées auprès du pouvoir subsidiant.

Pour rappel, l'équipe « Binche propreté » est composée de 24 personnes qui assurent un travail de sensibilisation des citoyens à la préservation de leur cadre de vie et de nettoyage des voiries, trottoirs, sites et monuments patrimoniaux. Le travail réalisé par cette équipe a été considérable et visible en 2009 et est tout aussi prometteur en 2010.

- Afin de lutter contre les incivilités, l'équipe des 2 agents constatateurs est relancée en 2010. De plus, trois agents **constatateurs** sillonneront donc l'entité pour conscientiser les citoyens à la propreté de leur cadre de vie. Ces agents ont un rôle préventif et répressif. Des actions particulières seront menées en 2010 pour **lutter contre les dépôts clandestins**.
- En 2010, **la propreté sera encore l'affaire de tous !** L'action « Quartiers propres » sera menée à nouveau en 2010. Une sensibilisation plus grande sera réalisée auprès des écoliers et des enseignants.

Une seconde action de sensibilisation des citoyens au maintien de la propreté publique sera également lancée en 2010 et se présentera sous la forme d'une « **journée anti-graffiti et affichage sauvage** ».

- Des **bulles à verres enterrées** seront installées dans l'entité afin d'embellir les lieux de dépôt des déchets. Des contacts seront pris avec

l'intercommunale IDEA pour que les services de cette intercommunale correspondent au mieux aux besoins des Binchois.

- Une **distribution de sacs poubelles gratuits** sera mise en œuvre sous la forme de chèques.

## **1.2. Les travaux de voirie, trottoirs, égouttage et éclairage public**

Un effort exceptionnel sera entrepris dans le cadre de la réalisation des travaux de notre entité. Une part importante de ces investissements repris au budget 2010 concerne des travaux d'entretien et de sécurisation de voiries, de places publiques, de trottoirs...

Etant donné l'état parfois désastreux de nos voiries et places, la majorité a décidé de consacrer environ **2.800.000 euros** à leur entretien et embellissement.

A titre d'exemple, voici quelques investissements prévus en 2010 :

- Aménagement de la Place communale de Péronnes-Village pour 105.000 euros ;
- Aménagement de la Place Fontaine à Péronnes-Charbonnage pour 80.000 euros ;
- Création d'un réseau de voies communales pour usagers non motorisés pour 200.000 euros ;
- Aménagement de la piste cyclable à la rue Gravis à Péronnes Village pour 203.000 euros ;
- Aménagement de la rue Salvador Allende à Leval pour 650.000 euros ;
- Amélioration de l'éclairage public pour 125.000 euros ;
- Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables pour 25.000 euros ;
- Aménagement du parking des Pastures à Binche pour 50.000 euros ;
- Aménagement du parking Saint Paul à Binche pour 100.000 euros ;
- Aménagement de parkings à la rue des Boulevards à Binche pour 125.000 euros ;
- Aménagement de la voirie Avenue Charles Deliège à Binche pour 75.000 euros ;
- Aménagement de la rue de Robiano à Binche pour 330.000 euros ;
- ...

En complément aux investissements précisés ci-dessus, la Ville de Binche a prévu un budget de **1.000.000 d'euros pour l'entretien extraordinaire de voiries et trottoirs** dans toute l'entité.

Il va de soi qu'à côté de ces investissements, le service « travaux » de la Ville continuera d'assurer l'entretien régulier des diverses voies de circulation, espaces publics, parcs, places...

Tous les projets prévus en 2010 s'inscrivent dans une réflexion globale au niveau de la mobilité.

### **1.3. Les ruelles et venelles**

La Ville continuera d'assurer aux usagers un accès et une circulation aisés dans les ruelles et venelles de notre entité.

### **1.4. Le développement durable**

La dynamique lancée en 2008 au niveau du développement durable va se poursuivre en 2010 par les actions suivantes :

- Demande de prolongation auprès du pouvoir subsidiant des points APE pour le maintien de l'emploi de Monsieur Energie. Pour rappel, Monsieur Energie assure depuis 2008 des permanences afin de sensibiliser et informer les citoyens en matière de consommation énergétique ;
- Une réflexion quant à la sensibilisation au développement durable sera réalisée en collaboration entre les services social, logement et travaux de la Ville de Binche. Cette sensibilisation devra se faire tant en interne qu'en externe à la Ville ;
- Pour encourager les primes énergétiques de la Région wallonne, la Ville de Binche continuera à proposer un complément de prime pour le financement d'un audit énergétique ou le placement d'un chauffe-eau solaire ;
- ...

Pour aller plus loin dans les actions menées en terme de développement durable, d'autres projets incorporeront cette préoccupation :

- L'auteur de projet sélectionné pour l'élaboration du Plan de remembrement urbain devra proposer un projet intégrant une réflexion en la matière ;
- Des mesures pour l'amélioration des performances énergétiques des installations communales seront prises pour un montant de 40.000 euros ;
- Acquisition d'économiseurs d'eau pour les bâtiments communaux pour un montant de 10.000 euros ;
- **100.000 euros seront consacrés à la mise en œuvre d'un projet pilote afin de mener une réelle politique de consommation responsable de l'énergie au niveau de différents bâtiments communaux ;**
- ...

### **1.5. Le patrimoine**

Le patrimoine de notre Ville est exceptionnel et demande un travail d'entretien quotidien. En 2010, l'équipe spécifique qui renforce l'équipe propreté continuera à s'atteler à l'entretien de notre patrimoine pour le plus grand plaisir de tous.

En ce qui concerne les remparts, la Ville continuera d'interpeller la Région wallonne pour procéder à la réparation d'une portion du rempart Saint-Ulgiste présentant des problèmes de stabilité.

## **2. Sécurité**

Chacun a le droit de vivre en toute sécurité. Le sentiment de sécurité est dépendant de plusieurs paramètres : l'éclairage public, la propreté, la mobilité, la vitesse excessive... Notre objectif est donc de travailler sur l'ensemble de ces paramètres pour augmenter la qualité de vie de nos concitoyens.

En 2010, nous travaillerons spécialement sur les 4 priorités définies dans le cadre du pré-conseil zonal :

**2.1. La sécurité routière** : lutte contre les excès de vitesse et l'alcool au volant.

**2.2. La propreté dans les quartiers** : identification des points noirs et actions de prévention et de répression.

**2.3. Vol qualifié dans les habitations.**

**2.4. La lutte contre la délinquance urbaine** par notamment la consolidation de notre équipe d'interventions.

Pour lutter contre le sentiment d'insécurité pouvant exister à certains endroits ciblés, **l'installation d'un réseau de caméras de surveillance sera discuté. Un montant prévisionnel de 200.000 euros a été prévu.**

Au niveau des **pompiers**, après l'acquisition de nouvelles tenues, nous allons procéder à l'achat d'une nouvelle auto-pompe pour une valeur de 200.000 euros.

## **3. Economie, emploi et tourisme**

L'activité économique et l'emploi restent en 2010 des enjeux majeurs pour notre Ville. Il est important que nous puissions nous positionner face aux acteurs de la vie économique tant locaux que régionaux.

Il sera, par exemple, important en 2010 **d'intensifier les relations entre la Ville, le CPAS et la Maison de l'emploi créée en 2009 ainsi qu'entre la Ville et l'asbl Gestion Centre Ville.**

En ces temps de crise, **nous soutenons nos commerçants en leur octroyant à nouveau des sacs poubelles gratuits et nouveauté en 2010 ils recevront également d'une prime dans le cadre de la rénovation de leur façade commerciale.**

Les résultats de l'étude de **schéma de développement économique** devront nous parvenir au cours du premier trimestre 2010. Sur la base de cette étude, des perspectives d'avenir pourront être dégagées pour l'expansion de l'économie locale.

En 2008, nous avons appris que les projets que nous avons déposés dans le cadre d'un financement européen avaient été retenus. Ces projets portaient sur l'extension des centres économiques de Binche et l'aménagement de voiries d'accès. En 2010, **l'aménagement du parking Saint Paul, des entrées de**

**Ville ainsi que la signalétique touristique interne à la Ville devront être réalisés pour un budget total de 620.000 euros.**

La Ville de Binche fait partie de la Maison du Tourisme de Thudinie. Toutefois, des **synergies pourraient être réalisées avec les Maisons du Tourisme du Centre et de Mons-Borinage.**

A l'heure actuelle, les **agriculteurs** connaissent de nombreux problèmes découlant de directives européennes. Afin de les soutenir dans la crise qu'ils connaissent, une réflexion en terme de communication sera menée en collaboration avec les intéressés. Un folder de présentation des produits fermiers de la région pourrait par exemple être édité.

#### **4. Services à la population**

Il est primordial que les services communaux puissent répondre aux attentes des citoyens. L'amélioration du cadre de travail du personnel communal et la valorisation d'une fonction dont on oublie trop souvent l'importance continueront en 2010. Pour atteindre les objectifs fixés en terme d'efficience de l'administration, la **démarche qualité** initiée en 2009 s'intensifiera cette année afin d'améliorer les procédures internes et les services aux citoyens.

Toujours dans le but d'améliorer la qualité du travail réalisé par l'administration communale, **l'informatisation et la sécurisation du réseau informatique** ont été prévus au niveau du budget 2010 pour compléter celle-ci.

- 30.000 euros pour l'achat d'équipement informatique et de logiciels ;
- 20.000 euros pour l'acquisition d'un logiciel de gestion pour le service « travaux » ;
- 4.500 euros pour l'acquisition d'un logiciel de gestion du courrier ;
- 48.000 euros pour la finalisation de la sécurisation et de la mise en réseau informatique ;
- ...

De même, l'amélioration du service aux citoyens passe par une politique de communication et d'information performante. Pour ce faire, deux outils sont à notre disposition en 2010 : le **bulletin communal** ainsi que l'actualisation quotidienne du **site Internet.**

Les objectifs fixés dans nos déclarations de politique générale successives trouvent leur inspiration dans le contact direct avec notre population. En 2010, des **rencontres citoyennes** seront encore organisées pour connaître l'avis de la population et pour entamer des échanges constructifs sur les différents projets proposés.

#### **5. Action sociale**

Pour consolider notre proximité avec la population, les permanences proposées seront plus nombreuses : Les **permanences décentralisées** dans les diverses anciennes communes seront maintenues et des **collaborations entre les**

**permanences sociales et logement** seront réalisées pour répondre mieux à la recherche d'informations des citoyens.

Pour rappel, les permanences mises en place proposent aux citoyens une écoute attentive ainsi que des réponses adaptées à leurs problématiques : dossiers de pensions, allocations sociales diverses, problèmes de logement...

En 2010, la Ville pourra bénéficier des avis sur les problématiques et suggestions d'amélioration pour la vie des seniors et des personnes handicapées. Ces avis seront rendus par le Conseil consultatif des aînés mis en place en 2008 et par le Conseil consultatif de la personne handicapée mis en place en 2009. La Ville continuera à animer et à gérer administrativement ces deux conseils consultatifs.

Le **Plan de cohésion sociale** (PCS) élaboré par la Ville de Binche et subsidié par la Région wallonne verra le jour concrètement sur le terrain en 2010. Une équipe de quatre personnes effectueront un travail d'animateurs de quartiers pour atteindre les objectifs fixés dans le Plan de cohésion sociale.

Le PCS se décline en actions coordonnées au sein de **quatre axes** :

- l'insertion socioprofessionnelle ;
- l'accès à un logement décent ;
- l'accès à la santé et le traitement des assuétudes ;
- le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Le transport social organisé par la Ville est un outil indispensable qui permet aux personnes en difficultés ou seules de se déplacer. La camionnette destinée au **transport social** sera remplacée. Un montant de 32.000 euros a été prévu à cet effet. La nouvelle camionnette sera adaptée pour les personnes à mobilité réduite.

**L'opération « Eté solidaire »** sera à nouveau mise sur pied en été 2010 tant par la Ville que par le CPAS. Cette opération permet à des jeunes de l'entité de travailler comme étudiant pendant les vacances et de contribuer à la remise en état de lieux publics, de bâtiments communaux ou d'activités à visée sociale.

En 2010, l'opération « **Carnaval pour tous** » sera renouvelée. Cette opération permet aux personnes à mobilité réduite de pouvoir participer au carnaval. Tous les événements organisés par la Ville se soucient de l'accès aux personnes à mobilité réduite.

En parallèle aux actions sociales menées par la Ville, le **CPAS de la Ville de Binche** continuera à développer son action en faveur des plus démunis.

## **6. Logement**

En 2010, la Ville de Binche continuera à **lutter contre les logements inoccupés ou abandonnés**. Avec l'A.I.S., le F.W.L. et la Ville de Binche, d'une part, et les propriétaires d'autre part, toutes les pistes, permettant la remise sur le marché locatif des logements concernés, seront exploitées.

Nous continuerons notre action en matière de **Plan Habitat Permanent**. Ce plan encadre les résidents permanents qui, d'une manière volontaire, souhaitent

quitter le site. Cet accompagnement a pour cible l'accès pour ces personnes à un logement décent mais aussi d'assurer un encadrement social adapté à chaque situation.

## **7. Enseignement**

Les chiffres de fréquentation des écoles communales ont augmenté ces deux dernières rentrées scolaires. Notre enseignement communal doit continuer à travailler sur l'amélioration de la qualité de son action pédagogique et la qualité de son infrastructure pour permettre à chaque élève de se développer au mieux dans un environnement de qualité.

La Ville continuera donc d'investir dans les bâtiments scolaires. Voici quelques exemples d'investissements prévus :

- plusieurs écoles bénéficieront de travaux améliorant leurs performances énergétiques pour un montant de plus de 470.000 euros ;
- l'acquisition de mobilier pour les écoles maternelles, primaires et professionnelles pour 15.000 euros ;
- le raccordement au gaz de ville et la transformation des installations pour l'Ecole de Bray ;
- l'aménagement d'un préau à l'école de Péronnes-Charbonnage pour un montant de 50.000 euros ;
- la rénovation d'une aile de l'école de Bray pour 600.000 euros.

Des **outils pédagogiques** seront également achetés pour améliorer les activités pédagogiques et donc l'apprentissage :

- achat d'instruments de musique pour l'Académie de musique pour 10.000 euros ;
- achat d'un four à céramique et de matériel de sculpture pour 5.000 euros ;
- rénovation du plancher danse à l'Académie de musique pour 8.000 euros ;
- la mise à disposition d'un équipement informatique performant pour les écoles communales primaires par le dépôt de dossiers pour participer au projet Cyberclasse initié par la Région wallonne. Grâce à ce projet, chaque école sera reliée au réseau Internet.

Deux **bus communaux** seront à nouveau mis à disposition de tous les élèves et équipes éducatives de l'entité pour leur permettre de participer à des activités culturelles et sportives. **L'achat d'un nouveau bus pour 200.000 euros** est prévu au budget afin de permettre le remplacement d'un des deux bus en circulation pour le moment.

Un travail considérable au niveau de **l'entretien des abords des écoles** a déjà été réalisé et perdurera en 2010. De même, nous continuerons à travailler à la **sécurisation des abords des écoles** :

- 20.000 euros sont prévus pour l'installation de panneaux zone 30 clignotants ;
- 37.500 euros sont prévus pour l'achat d'équipement de sécurité.

Un travail sur les **activités extrascolaires** sera réalisé en 2010 : amélioration de l'information sur les activités proposées, collaboration avec les différentes associations, organisation d'activités...



## **8. Culture**

La **Bibliothèque communale** organisera des activités particulièrement destinées à nos aînés dans les Maisons de repos.

Au niveau du **Théâtre communal**, la programmation communale continuera à être prise en charge par l'ASBL « Amis de Binche Culture ». Cette ASBL recevra encore en 2010 un subside plus important pour qu'elle puisse prendre en charge, en plus de ses activités habituelles, l'organisation des fêtes de la musique et des fêtes de septembre. Ces moments de grande convivialité sont importants et permettent aux Binchois de se retrouver.

En ce qui concerne le **Musée International du Carnaval et du Masque**, les projets ayant obtenu un financement européen permettront des aménagements intérieurs au niveau de la sécurisation du bâtiment, de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et pour la réfection de la cour. L'année 2010 sera consacrée à l'étude du projet par l'auteur de projet pour un montant de 113.000 euros. Les travaux sont seulement prévus en 2011.

## **9. Famille, enfance, jeunesse, associations**

Les associations sportives, culturelles et les sociétés folkloriques étant le cœur de la vie locale, le travail avec ces associations sera approfondi.

Comme en 2009, la Ville de Binche souhaite, en **collaboration avec les associations**, organiser des événements publics de qualité en proposant des animations qui touchent les familles et les jeunes : fêtes de septembre, des fêtes de la jeunesse, des fêtes de la musique, fête des voisins,....

Afin de continuer à soutenir les associations locales dans l'organisation de leurs activités, la Ville va continuer à investir :

- rénovation de la salle du Presbytère pour 50.000 euros ;
- achat d'équipements pour le Kursaal pour 10.000 euros ;
- achat de petits équipements ludiques dans les quartiers pour 40.000 euros.

L'entretien des chapiteaux, tentes et praticables sera toujours assuré par la Ville.

Comme les autres années, la Ville sera attentive à la qualité des services proposés par la **plaine de jeux** organisée pour les enfants pendant les vacances scolaires.

## **10. Sport**

Il est indéniable que nos infrastructures sportives doivent être améliorées et étoffées.

Les projets d'aménagements de sites sportifs sont des projets coûteux qui ne peuvent s'envisager que sur le long terme. En 2009, la Ville de Binche a déposé

des projets de demandes de subside pour la réalisation de travaux pour la **mise en conformité de la piscine** ainsi que pour **l'entretien et la remise en état des infrastructures sportives existantes**. Ces demandes sont toujours en cours de traitement.

L'état des infrastructures sportives est tellement désastreux que la Ville a décidé de **réaliser les travaux les plus urgents pour sécuriser au mieux les lieux pour un montant de 500.000 euros**.

Un **chauffe-eau solaire** sera installé à la salle DBM pour un montant de 55.000 euros et un montant de 25.000 euros est prévu pour la **maintenance** du bâtiment.

Grâce à la parfaite organisation et au succès populaire des épreuves de cyclisme organisées depuis 3 ans, l'Union de Cyclisme Internationale a inscrit à son calendrier notre **course cycliste Binche – Tournai – Binche**. Oui, la Ville de Binche est incontestablement redevenue la ville de la « petite reine » !

## **Conclusion**

Comme vous pouvez le constater, nous considérons les finances communales comme un moyen et non comme une fin en soi. A ce titre, nous accordons une attention particulière au bon équilibre financier de notre entité tout en nous donnons les moyens de nos ambitions qui sont, entre autres, l'amélioration du cadre de vie des Binchois.

En 2010, il est évident que nous continuerons à rechercher toutes les subside extérieures possibles (Province, Région wallonne, Communauté française...) tout en étant conscient des marges de manœuvre budgétaire des autorités subsidiantes en ces temps de crise.

Grâce à une gestion responsable du budget de la Ville, la réalisation de projets importants est encore possible en 2010 sans aucune augmentation de taxes ! Un budget exceptionnel est prévu pour l'amélioration de notre cadre de vie. Cette déclaration présente des projets ambitieux au cœur même des quartiers de toute l'entité.